

Canton de VONNAS

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 2
Nombre de Conseiller absent : 12
Pouvoirs : 1
Date de la Convocation : 17/03/23
Date d'affichage : 17/03/23

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 21 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt et un mars à neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mme MARMIER Noëlle

Étaient excusés : Messieurs CONTASSOT Pierre-Olivier, DREYFUS Eric.

Était absents : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, WEBER Corinne, BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria et Messieurs VARLET Geoffroy, GABILLET François, GONNARD Pierre, TEPPE Sébastien

Pouvoir : Mme VERNUSSE Céline a donné procuration à Mme BIGOT Agnès.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20/01/2023
- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales
- Délibération : Tarif préférentiel de la salle polyvalente pour le collège de Pont de Veyle
- Délibération : prise en charge par la commune du différentiel restant à charge du locataire
- Délibération : Choix de l'entreprise concernant les travaux des eaux pluviales à Boissey
- Délibération : Choix de l'entreprise concernant l'achat d'un personnage pour la sécurité du passage piéton de l'école
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du compte administratif de l'exercice 2022
- Questions diverses

Monsieur le Maire passe à l'examen l'ordre du jour.

*** Approbation du Conseil Municipal du 20/01/2023**

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2023 ; aucune observation est faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*** Compte-rendu de réunions**

*** Communauté de Communes :**

✓ *CONFERENCE DES MAIRES :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 23 février 2023 à Pont-de-Veyle et dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Point sur la compétence « Proximité »
- Contrat Avenir Communauté : Présentation des dossiers déposés
- Orientations budgétaires
- Présentation des dispositifs d'aide à destination des habitants (toiture et façade)

✓ *CONSEIL COMMUNAUTAIRE :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 30 janvier 2023 à Pont-de-Veyle et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Aménagement et attractivité du territoire
 - Prise de participation de la SEM LEA au sein de la société « AGRILEA »
 - Prise de participation de la SEM LEA au sein de la société « Pont d'Ain Energies »
2. Services aux publics et aux familles
 - Acceptation du reliquat de l'association ex gestionnaire du multi-accueil à Chaveyriat « Pom d'Api »
3. Ressources humaines
 - Modification du tableau des emplois
 - Désignation des représentants élus titulaires et suppléants au Comité Social Territorial local
 - Création des postes saisonniers pour la Base de loisirs et l'Office de tourisme
4. Affaires générales
 - Modification de la représentation communautaire au sein du SMIDOM Veyle Saône
 - Renouvellement de la convention établissant les modalités de versement des contributions du SMIDOM à ORGANOM au titre du traitement des ordures ménagères pour l'année 2022
 - Modification des statuts de l'EPTB Saône Doubs
 - Transfert de propriété au profit du Département de l'Ain des terrains supportant le collège « Georges Sand » à Pont-de-Veyle
 - Transfert de propriété au profit du Département de l'Ain des terrains supportant le collège « Le Renom » à Vonnas

5. Finances

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement
- Mise à jour de l'autorisation de programme / crédits de paiement pour la rénovation du centre sportif du Renom à Vonnas
- Réhabilitation du centre sportif du Renom : modification du programme, validation de l'APD et approbation du plan de financement

✓ *CONSEIL COMMUNAUTAIRE :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 27 février 2023 à Mézériat et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Aménagement et attractivité du territoire

- Autorisation d'augmentation du capital de la SPL IN TERRA
- Conventions du portage foncier et mise à disposition d'un tènement immobilier entre l'Etablissement Public Foncier de l'Ain et la Communauté de communes sur la commune de Pont-de-Veyle

2. Services aux publics et aux familles

- Règlement de fonctionnement du guichet unique et de la commission d'admission pour les structures petite enfance

3. Ressources humaines

- Création d'un emploi non-permanent de « chargé de mission agriculture alimentation » afin de pallier un accroissement d'activité
- Création au tableau des emplois permanents à temps non-complet d'un poste d'Edicateur de Jeunes Enfants à mi-temps

4. Affaires générales

- Renouvellement de la convention de refacturation des charges avec la commune de Pont-de-Veyle pour la salle polyvalente
- Convention de refacturation des charges entre la Communauté de communes et la commune de Pont-de-Veyle s'agissant du Pôle des services publics de Pont-de-Veyle
- Modification des délégations au Président
- Modification de la représentation communautaire au sein du SMIDOM Veyle Saône

5. Finances

- Attribution de fonds de concours
- Réhabilitation du centre sportif du Renom : modification du programme, validation de l'APD et approbation du plan de financement
- Réhabilitation du centre sportif du Renom : demandes de subventions (FEDER, Fonds vert, Région)
- Bilan des autorisations du programme / crédits de paiements pour le budget principal

✓ *COMMISSION CULTURE-TOURISME*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 25 janvier 2023 et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Culture

- Bilan des Journées du patrimoine
- Bilan Saveurs en Veyle

- Bilan Concert Fugain
- Présentation du projet : MuMo

2. Tourisme

- 2023 Année du tourisme
- Point sur l'avancement des travaux voie bleue
- Accueil vélo
- Bornes entretien vélo
- Divers

✓ *COMMISSION SERVICES AUX PUBLICS ET AUX FAMILLES*

Madame MARMIER Noëlle, 1^{ère} adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 31 janvier à Vonnas et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Jeunesse :

- Discussion, échanges à propos de la grille de tarif des ALSH

2. Petite Enfance

- Discussions et échanges sur la grille de critères pour l'attribution des places en crèche

3. Social :

- Bilan du dispositif « Premier départ en vacances »

✓ *COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 1^{er} mars à Mézériat et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Mobilité :

- Retour d'expérience du Repair'café de Laiz en janvier
- Présentation de l'ombrière mobile V'hélios
- Diverses actualités mobilité

2. Agriculture - alimentation

- Retour sur l'atelier « Mieux vivre ensemble » du 8 octobre 2022
- Diagnostic précarité alimentaire de l'agence nouvelle des solidarités actives

3. Transition écologique :

- Aides à la transition énergétique (DDT, piste CC de la Veyle ...)
- Quizz transition écologique et économie des ressources

✓ *COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission qui a eu lieu le 19 janvier et dont l'ordre du jour était le suivant ;

1. Non-conformité en ANC :

- Rappel sur la compétence de la CCV
- Types de contrôle / refus de contrôle
- Pouvoir de Police du Maire
- Subventions

2. Recensement des travaux par la commune.
- Organisation de la transmission des informations entre la CCV et la commune
3. Point sur les schémas directeur d'assainissement :
 - Aides à la transition énergétique (DDT, piste CC de la Veyle ...)
 - Quizz transition écologique et économie des ressources

*** Réunions :**

✓ *SCOT* :

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 2 mars dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Validation du compte-rendu du comité syndical du 29 novembre 2022
- Débat des Orientations Budgétaires
- Délibération pour le versement des indemnités de fonction de Président
- Modification du tableau fixant la durée des amortissements
- Informations diverses :
 - Les conséquences de la Loi Climat et Résilience
 - Dépôt du SCOT sur le géoportail de l'Urbanisme (GPU)
 - Observatoire de l'artificialisation des sols
 - Avis du syndicat

✓ *SCOT* :

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 29 novembre 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Validation du compte-rendu du comité syndical du 18 juillet 2022
- Approbation de la modification simplifiée du SCOT pour la rectification d'une erreur matérielle
- Informations diverses :
 - Dépôt du SCOT sur le géoportail de l'Urbanisme (GPU)
 - Création d'un observatoire
 - Modification du SRADDET de la région Auvergne Rhône Alpes

✓ *SCOT* :

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 8 décembre 2022 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- L'objet de la réunion était d'échanger sur la modification du SRADDET

✓ *SCOT* :

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 16 mars dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Validation du compte-rendu du comité syndical du 2 mars 2023
- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation des résultats
- Délibération pour le calcul de la cotisation des EPCI fait sur le nombre d'habitants de l'année N-1 de source INSEE
- Budget prévisionnel 2023
- Informations diverses

✓ *SMIDOM :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion du 17 février 2023 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu n°17 du Comité Syndical du 16 décembre 2022
- Résultats facturation RI 2° semestre 2022
- Avancement du PLPDMA – Synthèse des fiches actions
- Débat d'Orientation Budgétaire 2023
- Délibération : Exécution partielle par anticipation des dépenses d'investissements
- Opération de broyage des sapins de Noël
- Journée test Repair café du 2 février 2023
- Quinzaine RCC région AURA « Tous au compost »
- Questions diverses

✓ *SMIDOM :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion du 17 mars dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu n°20 du Comité Syndical du 17 février 2023
- Faits marquants 2022
- Vote du Compte Administratif 2022
- Approbation du Compte de Gestion 2022
- Vote affectation des résultats antérieurs
- Vote du budget 2023
- Lancement de la consultation publique PLPDMA
- Tri à la source des biodéchets – Permanences cessions de composteurs en communes
- Calendriers 2023 des journées broyage à domicile
- Questions diverses

✓ *CANTONAIDE :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à l'assemblée générale du 11 mars 2023 dont l'ordre du jour était le suivant ;

- Présentation de Cantonaide
- Bilan d'activité 2022
 - Produits collectés
 - Colis distribués
 - Les jours de distribution
 - Les partenaires de l'association
 - Nos soutiens alimentaires vers l'extérieur
 - Le poids des déchets
- Bilan financier 2022
- Aides au départ en vacances pour les familles bénéficiaires
- 2022, en bref
- Le nouveau conseil d'administration
- Les objectifs pour 2023
- Calendrier 2023

✓ *Conseil d'école :*

Madame Noëlle MARMIER, 1^{ère} adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion du 14 mars ;

- Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023

- Présentation du travail en cours sur le projet d'école : diagnostic effectué par l'équipe enseignante et priorités ciblées pour l'école autour de quatre axes
- Projets en cours ou à venir
- Travaux réalisés sur les deux sites : parole donnée aux Maires
- Parole donnée aux DDEN : présentation de l'enquête 2023 de la Fédération des DDEN sur la pause méridienne et la restauration scolaire

✓ *Syndicat d'eau potable :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion du 6 février 2023 ;

- DOB / rappels réglementaires
- Le patrimoine syndical
- La gestion des installations
- Evolution des principales données
- Capacités budgétaires (section de fonctionnement)
- Analyse financière
- Dettes (tableau des emprunts en cours)
- Prix de l'eau au 1^{er} janvier 2022
- Prix de l'eau – perspectives 2023
- Vente d'eau (part syndicale)
- Recettes diverses (hors vente d'eau)
- Prévisions budget 2023 (fonctionnement)
- Principales évolutions financières
- Synthèse financière
- Perspectives d'investissement 2023
- Synthèse des investissements 2023
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 5 décembre 2022
- Délibération avenant SAUR – modification de l'indice de révision des tarifs suite à une erreur dans le contrat initial
- Présentation des marchés de travaux CANA 2023
- Délibération modification du tableau des emplois
- Délibération sur l'abandon de l'utilisation du captage de Villars les Dombes, y compris ouverture d'une enquête publique et demande de suppression des servitudes liées aux périmètres de protection des captages.
- Décisions prises par le bureau depuis le dernier comité syndical
- Décisions prises par le président depuis le dernier comité syndical

* **Commissions municipales :**

✓ *Cantine - SMIDOM :*

Monsieur Dominique BOYER, Maire, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion qui a eu lieu le 2 mars 2023 ;

Madame DUSSAUGE apporte des éléments sur l'utilisation du Key Hole qui sert à cultiver des plantes avec un composteur central. Moyen pratique et esthétique pour allier compost et culture sur une même surface.

Madame Corinne WEBER présente l'affiche qui sera installée sur le key Hole pour lister les déchets à mettre dans le composteur à l'usage unique des scolaires.

L'affiche préparée par Monsieur Geoffroy Varlet, 2^{ème} adjoint sera en aludibond 3mm en format 60X40.

Pour le tri des déchets il faudrait prévoir 6 seaux de pré tri pour l'école et la garderie ainsi que 4 bio seaux verts pour la cantine (sous réserve de trouver des seaux de récupération).

Prévoir 3 affiches pour les poubelles en forme de craon de la cour d'école et voir avec Nicolas pour l'organisation de l'enlèvement des poubelles de la cantine contenant le papier, les emballages plastique et les ordures ménagères.

Madame Renaud verra avec Madame Leduc comment organiser le transport des biodéchets avec les enfants jusqu'au key Hole en sachant que pour un seau de biodéchets versé il faudra également verser un seau de broyat.

Le broyat sera dans le composteur placé tout à côté du key Hole.

Une inauguration est à prévoir en avril entre 17h et 18h selon les disponibilités et en présence des enfants de la garderie.

Nous avons également évoqué la soirée du mercredi 5 avril du SMIDOM, date à laquelle aura lieu de 18h à 20h une initiation au compostage et la livraison de composteurs commandés à l'avance.

Cette manifestation sera animée par Madame Audrey Dussauge à la halle Concordia avec un verre de l'amitié servi par l'association Donquichotte 01 et financé par le SMIDOM

✓ *Commission environnement et Cadre de vie :*

Madame MARMIER Noelle, 1^{ère} adjointe, expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion du 2 février ;

1. Key Hole (jardin en trou de serrure) et gestion des biodéchets.

A compter du 1^{er} janvier 2024 la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose l'obligation du tri à la source des biodéchets alimentaires pour tous.

Donc à terme la cantine devra trier et composter ses déchets. Le key Hole sera utilisé à cet effet pour certains déchets dans un premier temps comme les épluchures de fruits et légumes, les morceaux de pain et les fruits et légumes crus.

Nous avons rencontré la responsable du SMIDOM Madame Audrey Dussauge.

Une réunion aura lieu le 2 mars à 13h30 dans les locaux de la cantine en présence de Muriel Renaud, Sylvie Rodrigues, Estelle Chagneux ainsi que Liliane Peulet et Marie-Pierre.

Cette réunion permettra de mettre en place ce tri d'abord une à deux fois par semaine pour tester cette nouvelle organisation.

Les enfants porteront les déchets et pour chaque seau apporté un seau de broyat serait mis dessus afin de recouvrir les déchets humides avec des déchets secs.

A cet effet un composteur en bois a été installé à côté du key Hole pour stocker le broyat.

Deux petites marches seront installées devant le key Hole pour permettre aux enfants d'y accéder facilement.

Un panneau pédagogique pour les écoles sera installé également.

En ce qui concerne le reste des repas non servis, il faudra contacter les responsables de la cantine pour trouver une solution.

Pour le compostage individuel, il y aura une session de composteurs et une initiation au compostage le mercredi 5 avril de 18h à 20h à la halle Concordia.

L'association Donquichotte 01 proposera boissons et gâteaux apéritifs grâce à une contribution donnée par le SMIDOM.

Les plantations dans le key Hole se feront au mois d'avril, on y mettra les plantes aromatiques qui sont devant la garderie en accord avec la commission fleurissement ainsi que des plantes pour tisanes comme de la verveine ce qui permettra aux enfants de la garderie de les sécher et de ramener un petit sachet chez eux.

2. Une naissance, un arbre

Présentation d'un parcours aventure composé de 6 éléments pour enfants de 2 à 10 ans : une poutre d'équilibre, un mur d'escalade, une rampe croco, une liane tropicale, un pont de liane toucan et un tapis volant pour un montant d'environ euros à voir ce que l'on peut installer cette année.

Ce parcours pourrait donner lieu à une inauguration avec une petite compétition organisée pour les enfants.

L'installation du scellement peut se faire par Nicolas sous condition de respecter les normes en vigueur.

Vois pour les responsabilités et la possibilité de mettre un panneau indiquant que les enfants sont sous la surveillance de leurs parents.

3. Photovoltaïque

Mise en route d'une étude portant sur les possibilités photovoltaïques sur nos bâtiments communaux (école et mairie) et sur une ombrière et du photovoltaïque au sol sur l'emplacement de l'ancienne lagune.

- Consultation des dépenses énergétiques en KW de différents bâtiments
- Etude avec Alec01
- Devis auprès de trois entreprises
- Etudier la possibilité de faire un projet participatif avec la population.

4. Nettoyage de printemps

Pour le nettoyage de printemps du village la date retenue est le samedi 6 mai. Prévoir une réunion fin mars avec les représentants des quartiers.

* Délibérations

Délibération n° 230303 : Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 28 février 2023, le conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 mars à 19h30, dans la salle du Conseil Municipal, avec pour ordre du jour :

- Compte-rendu des réunions : Communauté de Communes – Syndicats locaux – Commissions Communales
- Délibération : tarif préférentiel de la salle polyvalente pour le Collège de Pont de Veyle
- Délibération : Prise en charge par la commune du différentiel restant à charge du locataire
- Délibération : choix de l'entreprise concernant les travaux des eaux pluviales à Boissey
- Délibération : Choix de l'entreprise concernant l'achat d'un personnage pour la sécurité du passage piéton de l'école
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022
- Délibération : Budget CCAS – Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022
- Questions diverses

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au mardi 21 mars 2023 à 9h00, dans la salle du Conseil Municipal

Délibération n° 230304 : tarif préférentiel de la salle polyvalente pour le Collège de Pont de Veyle

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame Sandrine MORILLON, secrétaire de la FCPE du collège de Pont de Veyle.

Le collège organise chaque année la boum du collège dans la salle polyvalente de la commune. L'association sollicite la commune afin de bénéficier d'un tarif spécial.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE, à effectuer le tarif spécial d'un montant de 100 € au collège de Pont de Veyle pour la boum qui sera renouvelé chaque année.

Délibération n° 230305 : prise en charge par la commune du différentiel restant à charge du locataire

Monsieur le Maire informe qu'un locataire de la commune a fait une demande de prise en charge par la commune du différentiel qui lui reste à charge suite au sinistre dont il a fait l'objet.

Le remplacement d'une vieille fenêtre par une fenêtre aux normes constitue une dépense d'amélioration.

La commune peut prendre à sa charge le différentiel restant à la charge du locataire après remboursement du sinistre par son assurance.

Le différentiel s'élève à 264.22 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE, à effectuer le remboursement au locataire d'un montant de 264.22 €.

Délibération n° 230306 : choix de l'entreprise concernant les travaux d'eaux pluviales à Boissey

Monsieur le Maire que des travaux sont nécessaires à Boissey sur le réseau d'eaux pluviales.

Trois entreprises ont été sollicitées. Seulement deux ont répondu :

- DE GATA 48 387.60 € TTC
- SOCAFL 51 000.00 € TTC
- BERGER : pas de réponse

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE, l'entreprise DE GATA à effectuer les travaux d'eaux pluviales à Boissey pour un montant de 48 387 .60 €.

Délibération n° 230307 : choix de l'entreprise concernant l'achat d'un personnage pour la sécurité du passage piéton de l'école

Monsieur le Maire souhaite positionner un personnage de chaque côté du passage piéton de l'école afin d'assurer la sécurité des enfants.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées :

- Drive case : 989 € TTC
- SEMIO : 3 498.60 € TTC
- PIETO : 3 639.40 € TTC
- BOSKOOP : 480 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE, l'achat à l'entreprise BOSKOOP.

Délibération n°230308 : Budget CCAS - Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Dominique BOYER, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que des états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 de la Commune ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare, à l'unanimité des membres présents, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°230309 : Budget CCAS - Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2022

Le Maire, M. Dominique BOYER, cède sa place à Mme MARMIER Noëlle, 1^{ère} Adjointe, qui propose le Compte Administratif 2022 au vote de l'Assemblée.

Les résultats du Compte Administratif 2022 sont les suivants :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	0.00 €	1 656.12 €	1 656.12 €
Résultat de l'exercice	0.00 €	- 1 656.12 €	0.00 €
Résultat antérieur	0.00€	8 703.52 €	8 703.52€
Solde d'exécution	0.00 €	7 047.40 €	7 047.40 €
RAR recette	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat d'ensemble	0.00€	7 047.40 €	7 047.40 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2022.

Monsieur le Maire rejoint l'Assemblée et reprend la Présidence.

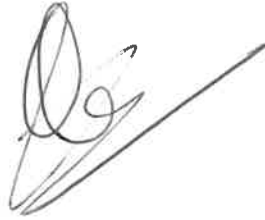
* Questions diverses

➤ Il n'y a pas eu de question diverse

Le prochain conseil aura lieu le mardi 28 mars 2023 à 19h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

Le Secrétaire
Noëlle MARMIER



Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,
Le 21 mars 2023
Le Maire,
Dominique BOYER

